



« COOPERATION ET DEVELOPPEMENT »

Octobre 2008 – Mars 2009

« **Coopération et Développement** » est un **cycle de formation et d'échanges d'expériences** destiné aux professionnels de la coopération, issus des **ministères, collectivités locales, organismes publics et privés, centres de recherche et ONG**, qui souhaitent :

- approfondir leurs connaissances sur **les enjeux du développement** (changement climatique, démographie, émergence de nouvelles puissances, conflits...),
- réfléchir avec d'autres professionnels à l'évolution de **l'Aide Publique au Développement**, (logiques d'intervention, diversité d'actions, structures et positionnement),
- mieux connaître **les outils opérationnels** utilisés par les bailleurs de fonds, et savoir comment les appliquer dans son activité professionnelle, (cycle de projet, cadre logique, évaluation économique et financière de projet) .



1. Contexte

Créé en 1999, à la demande du Ministère des Affaires Etrangères, le cycle de formation et d'échanges d'expériences « Coopération et Développement », était réservé aux professionnels de la DGCID et de l'AFD. Aujourd'hui, en réponse à la diversification du dispositif français de l'Aide Publique au Développement (APD) (coopération décentralisée, acteurs multilatéraux...), cette formation est ouverte à tous les organismes et structures mettant en place des actions de coopération.

Pour ce cycle de formation, le CEFEB, département d'appui aux opérations de l'AFD, fait appel à son réseau de chercheurs et d'universitaires spécialisés sur ces questions, aux principaux acteurs de la coopération décentralisée (collectivités locales, ONG) ainsi qu'aux professionnels des institutions de coopération nationales ou internationales.

2. Objectifs

Ce cycle a pour objectif de permettre aux professionnels issus de différents organismes et structures d'aide au développement, de mieux appréhender les enjeux spécifiques du développement des pays du Sud et de débattre des questions liées à l'aide au développement.

Il a aussi pour objectif de permettre à ces professionnels, de mieux connaître les actions et méthodes des différents acteurs de l'APD et d'apprécier la nécessité d'une plus grande coordination.

Le contenu des modules et la démarche pédagogique choisie permettent de :

- partager et maîtriser le vocabulaire et les concepts des principaux organismes d'aide au développement,
- discuter des thèmes d'actualité liés au développement et à l'aide au développement,
- mieux appréhender le contexte général de l'APD et des formes d'interventions soutenues par les principales institutions,
- comprendre le rôle et les missions des différents acteurs de l'Aide et leur évolution ; prendre conscience de la nécessité de coordonner les actions,
- connaître les outils opérationnels qui facilitent la conception, la mise en œuvre, le pilotage et l'évaluation des actions de coopération.



3. Public concerné

Cette formation s'adresse aux acteurs, issus :

- **des ministères** (MAE/ DGCID, MIIC)
- **des collectivités locales**, (Elus et cadres en charge du suivi d'actions de coopération décentralisée)
- **des organismes privés et publics** (AFD, FCI, ADETEF, CIRAD, IRD, ...)
- **des Organisations internationales ou non-gouvernementales** traitant de coopération et de problèmes du développement ou étant amenés à œuvrer dans les pays du sud.

Les participants ciblés sont :

- d'une part, les **cadres affectés dans des services chargés de l'élaboration, du suivi ou de la gestion d'actions de développement** dans les pays du sud et,
- d'autre part, une population désireuse de **préparer une opération ou une future affectation dans ces pays**, dans des postes de gestion/supervision de programmes ou de contact avec des partenaires de l'aide au développement.

4. Démarche pédagogique

Pour chaque thématique, la formation comprend des apports didactiques, des références à des exemples concrets, de l'échange d'expériences et de la mise en application par des exercices ou des cas pratiques.

Ainsi, chaque intervenant :

- fait le plus souvent possible référence à sa propre expérience professionnelle, pour illustrer son propos. (Les intervenants sélectionnés, ont occupé ou occupent des fonctions opérationnelles),
- utilise la diversité du groupe et des expériences pour compléter son information et permettre aux stagiaires de découvrir les missions des autres acteurs de l'APD française.
- Donne des supports pédagogiques et des références bibliographiques auxquels les participants pourront se référer en situation professionnelle.

5. Programme

La formation se déroule sur trois modules, qui constituent un ensemble construit ; la participation à l'ensemble est considérée comme nécessaire.

Module 1 : Evolutions du contexte international et conséquences pour l'aide au développement (3 jours)	Module 2 : Aide publique au développement : objectifs, efficacité, allocation, modalités, principaux acteurs. La coopération non gouvernementale - L'APD française. (5 jours)	Module 3 : Exemples de coopération à travers quelques grandes thématiques. Réflexions sur les approches, les outils et les méthodes (5 jours)
Paris, du mardi 14 au jeudi 16 octobre 2008	Marseille, du lundi 12 au vendredi 16 janvier 2009	Marseille, du lundi 16 au vendredi 20 mars 2009
Quels sont les grands courants de pensée qui influencent la définition des politiques d'aide au développement ? Quels sont les éléments essentiels du contexte international qui déterminent et font évoluer les politiques d'aide au développement ?	Comment se définissent les objectifs actuels de l' aide publique au développement ? Comment se pose la question de l' efficacité de l'aide ? Quel impact sur l'allocation et les formes de l'aide ? Quelle est la forme et la place de l' APD française ?	Dans ce module, il s'agit de se confronter aux problèmes de mise en œuvre des projets/programmes . Ces aspects seront abordés soit sous l'angle des approches et des outils , soit à travers des thématiques sectorielles ou transversales .
Le module sera consacré : - à l'histoire de la pensée économique du développement : des années 50 à nos jours. - à la présentation des principaux courants actuels avec notamment un accent mis sur la place et la qualité des institutions dans les trajectoires de développement. - aux aspects géostratégiques avec notamment l'évolution des conflits l'émergence de nouvelles grandes puissances et les évolutions démographiques. - aux aspects du développement durable, avec l'influence grandissante des deux autres piliers (environnement et social) sur le développement.	Le module sera consacré : - aux objectifs de l'APD (objectifs du millénaire, lutte contre la pauvreté, développement durable, biens publics mondiaux). - à la présentation des acteurs de l'APD (bilatéraux, multilatéraux, non-gouvernementaux...) - à la question de la logique de l'Aide et à l'évolution de ses formes. - aux réflexions imposées par la recherche de l'efficacité de l'aide. - au dispositif et au positionnement de l'APD française ?	Le module sera consacré : - aux stratégies sectorielles françaises de l'Aide au développement - à la présentation des outils d'identification, de suivi et d'évaluation des projets utilisés par les principaux bailleurs de fonds. - aux réflexions menées sur les conditions de mise en œuvre de l'Aide : définition des politiques, faisabilité d'un projet, rôle de l'opérateur...
Lors des sessions précédentes étaient intervenus : V. Sauvat (AFD), J. Veron (INED), J. Ould Aoudia (Minefi), JR Chaponnière (AFD), P. Berthelier (consultant), A. Lipchitz (AFD).	Lors des sessions précédentes étaient intervenus : JL Feltz, (AFD), P. Chedanne (AFD), JM Pradelle (MAE), M. Raffinot (Université Paris-Dauphine), JM Ruiz (UE), B. Gallet (CUF) et F. Brunnet (consultante) K. Hergott (Coordination Sud), D. Sadoulet (AFD), J. Amprou (AFD)	Lors des sessions précédentes étaient intervenus : F. Mouton (AFD), J. Delarue (AFD), A. Pouilles-Duplaix (MAE), C. Bellevue (MAE) L. Cortese (AFD), C. Houdus (Eau Vive), L. Wilhem (consultante)

6. Organisation

Le cycle de **13 jours de formation** comprend **3 modules** de trois à cinq jours :

- Le premier module se déroule, du 14 au 16 octobre 2008, à Paris : Agence Française de Développement, 5 rue Roland Barthes – Paris 12^e
- Le deuxième module se déroule, du 12 au 16 janvier 2009, à Marseille : AFD/CEFEB 10, place de la Joliette. Les Docks Atrium 10.3. – 13002 Marseille
- Le troisième module se déroule, du 16 au 20 mars 2009, à Marseille : AFD/CEFEB 10, place de la Joliette. Les Docks Atrium 10.3. – 13002 Marseille

Le troisième module sera construit à partir des demandes qu'auront exprimées les participants lors du second module.

Un CD-Rom reprenant l'ensemble des présentations, des exercices et cas pratiques et des documents distribués sera remis en fin de session.

Afin de faciliter les échanges entre les participants, le nombre de stagiaires du cycle est limité à un maximum de 25 personnes.

Une sélection parmi les candidats pourra être effectuée par le CEFEB sur la base de l'adéquation entre le profil professionnel du candidat et les objectifs de la formation.



7. Formalités d'inscription

Le dossier de candidature, contenu dans cette brochure, doit être retourné au CEFEB. Il doit nécessairement comprendre : la fiche d'inscription, la fiche de motivation et l'accord de l'employeur. Merci de nous retourner ce dossier, rempli et signé par l'autorité compétente, par télécopie ou courrier, à :

Annie COUDERC
AFD/CEFEB
Les Docks Atrium 10.3
10, place de la Joliette
B.P. 33401
13567 Marseille Cedex 02
Fax : (33-4) 91 13 17 78
Téléphone : (33-4) 91 13 17 62
Email : couderca@groupe-afd.org

Les dépôts de candidature sont acceptés jusqu'au **31 mai 2008**.

La participation au cycle de formation est de **2.200 euros HT** payable à l'AFD/CEFEB – Banque LCL Marseille la Joliette – code banque : 30002 code guichet : 02835 – compte N° 0000077100R – Clé RIB : 34.

Cette participation couvre tous les frais pédagogiques. Elle n'inclut pas les frais de déplacement, hébergement, subsistance et assurances.

Le CEFEB dispose d'un numéro de formateur (9313P010213) qui permet à tout organisme d'inscrire le coût de la formation sur son budget formation, tel que prévu par la loi.

Le CEFEB se réserve le droit de ne pas assurer le cycle 2008-2009 si le nombre d'inscrits est inférieur à 20 personnes.



Chef de Projet Pédagogique: Clotilde BOUTROLLE – AFD/ CEFEB - Les Docks Atrium 10.3, 10 place de la Joliette – BP 33401 – 13567 Marseille Cedex 02 - Tel 04 91 13 17 61 – e-mail : boutrollec@groupe-afd.org